



Marché de Noël

5 et 6 décembre 2026

Formulaire d'inscription

Période d'inscription : 15 mai au 15 juin 2026

INFORMATIONS SUR L'EXPOSANT

Prénom : _____ Nom : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____ Site web : _____

Facebook : _____ Instagram : _____

Plateforme privilégiée pour mettre de l'avant vos produits sur notre site web : _____

INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

Catégorie de produits :

<input type="checkbox"/> Bijoux	<input type="checkbox"/> Chandelles	<input type="checkbox"/> Couture artisanale	<input type="checkbox"/> Décorations
<input type="checkbox"/> Enfants	<input type="checkbox"/> Métiers d'art	<input type="checkbox"/> OBNL	<input type="checkbox"/> Soins corporels
<input type="checkbox"/> Terroir	<input type="checkbox"/> Autres : _____		

Description des produits en vente : _____

DOCUMENTS REQUIS

Veuillez noter que ce formulaire d'inscription ne tient pas lieu d'inscription définitive. En l'absence d'un des documents ci-dessous, votre candidature sera automatiquement rejetée.

Documents requis pour tous les exposants :

- Des photos de vos créations et/ou produits ainsi que tout document jugé pertinent pour nous présenter vos produits (**minimum 4 photos**) ;
- Selon les produits vendus, une copie des permis de ventes requis en vertu des lois (alcool, nourriture, etc.).

Documents supplémentaires requis seulement pour les exposants de produits du terroir :

- Copie du certificat du cours d'hygiène et salubrité ;
- Copie de reconnaissance officielle par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

BESOINS DE L'EXPOSANT

Accepteriez-vous d'avoir un kiosque chauffé situé à l'extérieur ? Oui Non

Avez-vous besoin d'un espace près d'une prise de courant ? Oui Non

Avez-vous des besoins spécifiques concernant votre kiosque ? Non Oui, spécifiez : _____

Seriez-vous intéressé à donner un de vos produits pour un tirage cadeau pour les visiteurs du Marché de Noël ? Oui Non

Quelles méthodes de paiement acceptez-vous ? Argent comptant seulement Virement interac Dispositif de paiement mobile

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL • SERVICE DES LOISIRS

Veuillez retourner votre formulaire d'inscription et dossier complet au plus tard le 15 juin 2026 par courriel à loisirs@smdb.ca.
Besoin d'information ? Contactez-nous au 450 467-7490, poste 281.

Marché de Noël

Modalités d'inscription des exposants

Période d'inscription : 15 mai au 15 juin 2026

HORAIRE ET DÉROULEMENT DU MARCHÉ

Vendredi 4 décembre :

- 13 h à 15 h 30 : installation des kiosques (exposants)

Samedi 5 décembre* :

- 8 h à 9 h : installation des kiosques (exposants)
- 9 h à 10 h : arrivée des exposants
- 10 h à 17 h : ouverture au public

Dimanche 6 décembre* :

- 9 h à 10 h : arrivée des exposants
- 10 h à 16 h : ouverture au public
- 16 h à 19 h : démantèlement des kiosques (exposants)

*Tous les kiosques doivent être prêts pour 10h.

KIOSQUES

Les kiosques sont positionnés à l'intérieur de l'hôtel de ville, à la bibliothèque ou au kiosque chauffé extérieur et sont constitués d'une table de 2,6 x 6 ou 8 pieds et de deux chaises. Limite d'un kiosque par exposant. Un espace vous est réservé à l'arrière de votre table.

L'exposant est responsable de la décoration de son kiosque (thématique des Fêtes). Il est strictement interdit de percer les murs derrière les kiosques (aucun clou, broche, punaise, etc.) pour accrocher des panneaux ou autres.

La Municipalité se réserve la tâche d'attribuer les places d'exposition selon les disponibilités.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Afin d'offrir une expérience de qualité aux visiteurs et d'assurer une offre variée et attrayante, une sélection des exposants sera effectuée selon les critères suivants :

- Les produits proposés doivent être de qualité, conçus avec soin et présenter un intérêt pour la clientèle du Marché de Noël ;
- Une priorité est accordée aux exposants de la région, tout en veillant à la pertinence et à la complémentarité de l'offre globale ;
- La diversité des produits et des exposants sera considérée afin d'offrir une expérience renouvelée et équilibrée aux visiteurs ;
- Le caractère original ou artisanal des produits constitue un atout ;
- Les entreprises de type marketing multiniveau (MLM) ne sont pas admissibles ;
- Le comité organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature ne répondant pas aux critères ou ne correspondant pas à la vision de l'événement.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être présentée par écrit et acheminée au Service des Loisirs de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil **au plus tard le 15 septembre 2026**. Aucun remboursement ne sera autorisé après cette date. Les remboursements sont effectués par chèque.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Frais d'inscription et de location d'un kiosque :

50 \$ (pour les deux jours) • Gratuit pour les OBNL

Les frais d'inscription sont payables dans les 30 jours suivant la réception de votre facture. Cette dernière est transmise lors de la confirmation de votre inscription.

Les artisans dont la demande sera acceptée recevront la confirmation officielle de la Municipalité, par courriel, dans la semaine du 6 juillet.

OBLIGATION DES PARTIES

La Municipalité assure l'installation des kiosques, fournis l'électricité (prise de courant 120V) et est responsable de l'assurance des tables et des chaises uniquement. Un responsable de la Municipalité sera présent pour accueillir les exposants lors de l'installation et pendant l'événement. Il veillera à la sécurité des lieux durant le marché. Les salles d'exposition seront verrouillées et armées le vendredi et le samedi soir. L'exposant pourra donc entreposer son matériel sur place.

Les exposants doivent se conformer aux consignes données par l'organisation du marché par souci de sécurité. Une présence permanente est requise pour les deux jours de marché et l'horaire officiel doit être respecté. **Il est strictement interdit de démanteler son kiosque ou de préparer son départ avant confirmation du responsable.**

Tous les objets et matériaux apportés par les exposants sont sous leur entière responsabilité. L'exposant s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer ses biens et ses produits pendant l'événement. Il doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile garantissant des dommages qu'il peut causer aux matériaux, par la vente de produits défectueux ou d'aliment périmés. Il est de la responsabilité de l'artisan d'être en règle avec le MAPAQ.

Les exposants s'engagent à commercialiser des produits à des coûts abordables et à ne vendre que les produits décrits dans ce formulaire. L'exposant s'engage à assurer la propreté des lieux en tout temps.

AUTORISATIONS

En complétant son inscription, l'exposant autorise la Municipalité à diffuser, sur ses plateformes de communication officielles, certaines informations générales le concernant, notamment son nom, le nom de son entreprise ainsi que son site Web.

L'exposant autorise également la Municipalité à utiliser les photos soumises lors de l'inscription, de même que celles prises dans le cadre de l'événement, à des fins de communication. Il renonce, à cet effet, à tout droit lié à l'utilisation de ces images, incluant notamment les droits d'auteur.

J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'inscription du Marché de Noël 2026 et j'accepte de m'y conformer.

Nom de l'entreprise : _____

Nom (en lettres moulées) : _____

Signature : _____

Date : _____



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL

5000, rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 6X5
Courriel : loisirs@smdb.ca | Téléphone : 450 467-7490 | Site web : stmathieudebeloeil.ca